

REGLEMENT PLV
JEU AVEC OBLIGATION D'ACHAT – INSTANT GAGNANT – PARTICIPATION PAR CANAL DIGITAL

Règlement :

Coca-Cola European Partners France, SAS au capital de 267.279.033 €, 343 688 016 RCS de Nanterre, organise en France métropolitaine (hors Corse) dans les points de vente participants un jeu intitulé : «Grand Jeu Christmas Coca-Cola».

Adresse du jeu : Coca-Cola European Partners France, Service Consommateurs, «Grand Jeu Christmas Coca-Cola» 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Ce jeu, avec obligation d'achat, valable entre le 1^{er} et le 31 Décembre 2019 organisé sous forme d'instant gagnants, est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de plus de **18** ans à la date de participation, résidant en France métropolitaine hors Corse, titulaire d'un accès à internet auprès d'un opérateur français et possédant une adresse e-mail valide à la date de participation, à l'exclusion du personnel de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du jeu et de toute personne travaillant dans les points de vente participants, ainsi que des membres de leur famille.

Conditions de participation : Acheter 1 basket packs 4x20cl Coca-Cola Original ou Coca-Cola Sans Sucres dans l'un des points de vente participants, se connecter au site www.cocacola-christmas.fr; conserver votre ticket et suivre les instructions.

Chaque jour, chaque participant pourra tenter de gagner l'un des lots détaillés ci-dessous par instants gagnants, après vérification de leur ticket de caisse, à raison de une seule participation par jour par personne et un seul lot par foyer (même nom, même adresse.)

Lots à gagner pour l'ensemble des points de vente participants :

- 500 lots de 4 bouteilles personnalisées d'une valeur commerciale unitaire de 14,5€ TTC

Chaque participant ne pourra gagner qu'une seule fois sur toute la journée du jeu.

Lors de la participation, le participant se voit proposer un jeu avec une mécanique d'instant gagnant. Les instants gagnants qui déclenchent l'attribution d'une des dotations sont prédéterminés de façon aléatoire.

Ces instants gagnants sont « ouverts ». Est ainsi déclaré gagnant un Participant qui joue au moment de l'instant gagnant (date, heure, minute, seconde) ou, si aucun Participant ne joue à ce moment, le Participant qui joue le premier après cet instant gagnant.

Sous réserve de validité de leurs tickets de caisse, les participants seront immédiatement avertis du résultat de leur participation.

Les dotations seront envoyées aux gagnants dans un délai de 3 semaines à compter de la date de fin de jeu.

Avant la remise des dotations, les gagnants pourront être tenus de justifier de leur identité.

Les dotations qui ne seraient pas retirées dans les délais requis seront considérées comme perdues. Tout participant mineur pourra être tenu de justifier de l'autorisation de son représentant légal pour obtenir son lot.

Les frais de participation au jeu ne font l'objet d'aucun remboursement.

En aucun cas, il ne sera versé la contre-valeur en espèces des dotations. Coca-Cola European Partners France se réserve la faculté de proposer une dotation de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigeaient.

La responsabilité de Coca-Cola European Partners France ne pourra être recherchée en cas d'événements indépendants de sa volonté, notamment ceux qui priveraient totalement ou partiellement les gagnants du bénéfice de leur dotation.

Nous vous informons que nous mettons en œuvre dans le cadre du présent jeu un dispositif de traitement de vos données personnelles ayant pour finalité exclusive l'organisation dudit jeu et que celles-ci ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre. Vous disposez à l'égard des données personnelles ainsi collectées ou transmises par les participants d'un droit d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Pour toute demande d'exercice de l'un de ces droits, question ou réclamation au sujet de vos données, vous pouvez vous adresser à notre Délégué à la Protection des Données par voie postale en écrivant à CCEP - Délégué à la Protection des Données - 9, chemin de Bretagne - 92784 Issy les Moulineaux Cedex 9 ou par voie électronique à l'adresse Privacy@CCEP.com.